

Employés communaux

Monsieur Valentin AUBRY vient de passer trois années aux services techniques dans le cadre des « emplois d'avenir ». A l'issue de son contrat, le 1^{er} février, il deviendra adjoint technique territorial stagiaire..

Monsieur Gaël Forquin travaille aux services techniques, à temps partiel, en emploi CAE, jusqu'au 19 mars. Son contrat vient d'être renouvelé pour un an.

Le Maire propose de signer, avec le centre de gestion, une convention « d'accompagnement à la nomination de stagiaire-reprise de service » pour l'aider dans la reconstitution de carrière des agents qu'il pourra être amené à recruter. Le Conseil municipal donne son accord.

Travaux

Nous n'avons pas encore reçu toutes les subventions des travaux réalisés en 2016. Restent à percevoir 71 351 euros. Nous avons la confirmation que cela devrait être fait incessamment.

La liste des investissements que le Conseil souhaite réaliser en 2018 est importante. La commission « budget » qui se réunira en mars devra faire des choix et certainement faire une programmation sur plusieurs années.

Assurance

Notre agent d'assurance étant partie en retraite, nos dossiers ont été repris par l'agence AXA de Madame Karine JACQUAMOND. Nous en avons profité pour réviser l'ensemble de nos dossiers et prendre quelques garanties supplémentaires :

- équipements publics (nous n'étions assurés qu'au Tiers)
- protection juridique
- transport personnes âgées

Chambre d'agriculture

Une pollution ayant eu lieu dans notre zone de protection éloignée et bien que d'après la « Direction de la Santé publique », il n'y a pas, dans cette zone, de « prescription particulière concernant les épandages », le fait a été signalé à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône avec laquelle nous avons conventionné. L'enquête ayant été menée, l'agriculteur concerné qui ne s'est pas rendu compte du risque que son épandage faisait courir à nos captages, s'est engagé à ne plus renouveler de telles opérations dans cette zone.

Le rapport annuel remis par la Chambre d'Agriculture concernant la surveillance de notre zone de captage nous informe que « les pratiques des exploitants concernés par les périmètres de captage de Corbenay ont respecté le cahier des charges des bonnes pratiques agricoles ». Le Conseil municipal renouvelle la convention de surveillance signée avec elle.

Forêt

L'indemnité de compensation promise pour la création de notre « zone hydromorphe » doit nous être versée incessamment.

L'exploitation des arbres tombés en forêt, suite à la tempête de janvier, a été confiée à deux

entreprises du village qui ont travaillé rapidement, ce qui va permettre de placer ces lots de bois sur le cahier des ventes de mars.

La Municipalité organisera la journée de la forêt le 17 mars.

Ecole

La baisse des effectifs de notre école (153 élèves en 2014 / 127 élèves prévus en septembre 2018) entraîne la fermeture d'une classe pour la rentrée 2018.

Divers

La voie ferrée allant de Corbenay à Fougerolles est enfin déclassée, elle va pouvoir être achetée par la commune.

La borne-fontaine initialement prévue au jardin public sera installée ce printemps.

Un commerce ambulant (rôtisserie) se propose de venir à Corbenay le vendredi soir. Le Conseil municipal demande au Maire d'obtenir plus de précisions sur ses besoins avant de donner son accord.

Une fleuriste souhaite animer des cours d'art floral mensuels. Le Conseil y est favorable mais demande au Maire de demander à cette personne de venir le rencontrer pour plus de précisions.

Le conseil municipal renouvelle le contrat d'entretien de nos rues (balayage six fois par an) avec la SARL Bernardin.

De nombreuses personnes ne respectant pas les espaces réservés « handicapés », une amélioration de la signalisation sera réalisée et le Maire prendra un arrêté afin de pouvoir, le cas échéant, verbaliser.

La journée de l'environnement (ramassage des papiers) se déroulera le 10 mars au matin.

La commission « subventions » se réunira le 7 mars à 18h

La commission « budget » se réunira le 20 mars à 18h

Il est créé une commission assainissement : Messieurs Giroux, Doillon, Grignon, Gourguechon, Duhaut, Bague.

Prochain Conseil : vendredi 30 mars